

FICHE DE POSTE

Educateur Tennis de Table Itinérant de clubs

Employeur : Groupement Employeur Pongiste du Grand Ouest Tourangeau - Regroupement de 7 clubs pour un total de 500 licenciés ayant déjà un salarié CDI 35h

Siège social : 217 Chemin des Gaudelines 37130 Cinq Mars la Pile

Missions annuelles : Entraîner, animer et fidéliser groupe jeunes ou adultes (**Poste en CDI**)

Encadrement des séances club	1475
Menée de séances (club, publics spécifiques) (23h hebdo / 35 semaines)	1050
préparation de séances (20% du temps de séance)	217
déplacements salles différentes (2h/semaine sur 35 semaines)	70
Animation Scolaire	25
stages vacances scolaires	100
préparation stages	13
Travail administratif	10
Engagement des licenciés dans les compétitions ou stages	5
Administration du club	0
réunions diverses (GE, CDJT, Club...)	5
Compétitions	120
Suivi des compétitions	120
Total Heures :	1605

Le nombre d'heures annuelles peut être ramené à 1575 heures dans le cadre d'une modulation acceptée par l'employeur et le collaborateur. Elle permet d'avoir sur une saison des périodes de haute activité (+ de 35h/hebdo) et des périodes de faible activité (- de 35h/hebdo)

Groupe CCNS proposé :	3
autonomie :	3
responsabilité :	3
technicité :	3

Salaire: suivant profil, groupe 3 de la CCNS

- Voiture de service fournit par le groupement d'employeur pour les déplacements domicile - clubs. (dans une limite de 25km de Langeais)

- Prime lors des stages payant (50% des stages - donnant un 13eme mois voir plus)

Profil recherché :

Être titulaire du DEJEPS ou Brevet d'Etat 1er degré Tennis de Table ou DEJEPS TT ou CQP (à étudier)

Pédagogie et capacité à encadrer et faire progresser un groupe jeunes ou adultes

Être motivé(e), Autonomie, organisé - Être titulaire du permis B

Informations : A titre indicatif le pourcentage des prestations effectuées dans les différents clubs sont les suivantes :

Langeais :	3h30	soit :	15,00%
Savonnière :	2h00	soit :	8,00%
Luynes :	2h00	soit :	8,00%
Ballan :	2h15	soit :	9,00%
Benais :	1h15	soit :	5,00%
La Riche :	5h00	soit :	22,00%
Chambray :	5h30	soit :	24,00%
Transport :	1h45	soit :	7,00%

Personne à contacter :

M. LASCOLS Fabien :

06 84 57 49 53

president@attlcm.fr

Nota : 1 dossier sera à fournir comprenant 1 CV, 1 lettre de motivation, le ou les diplômes requis, copie Permis B

Le poste est à pourvoir au 15 Aout 2026

